

INTERVENTION DE LA F3SCT PORTANT SUR LE POINT 4 DE LA F3SCT DU 1^{er} FÉVRIER 2024 POINT 4 - POINT D'ÉTAPE ADP

Pour mémoire, nous avons émis une résolution lors de la F3SCT du 3 juillet 2023, qui portait sur les points 1,6 et 8 (expertise, Hyperbar et ADP). Puis une résolution portant sur le point 4 et le déploiement des ADP le 30 novembre dernier.

Propositions des membres de la F3SCT

Nous rappelons que nos résolutions de juillet et novembre 2023 faisaient état de notre souhait d'inscrire dans une démarche d'amélioration générale des pratiques et de changement de la doctrine de prévention des risques à l'œuvre dans notre collectivité.

Nous avons fait 6 propositions, pour lesquelles nous sommes en attente d'un retour

Proposition numéro 1 : prioriser la prévention primaire

Proposition numéro 2 : Renforcer l'expertise et la dotation des services prévention de la DQVTF, voire les autonomiser.

Proposition numéro 3 : former l'ensemble des directions à l'analyse des risques professionnels, aux 9 principes de prévention, aux missions de la F3SCT et aux notions de prévention primaire des risques.

Proposition numéro 4 : augmenter les effectifs et les moyens des ADP, structurer des réseaux en fonction des métiers y compris au sein des établissements scolaires et des CREPS

Proposition n°5 : Communiquer auprès des agent.es sur le programme de prévention

Proposition n°6 : Formaliser les relations des membres de la F3SCT avec les services Prévention et les directions métiers de la collectivité